

À la séance ordinaire du conseil municipal de Gallichan, tenue le **CINQ AVRIL DEUX MILLE SEIZE**, à 19h00, à la salle municipale de Gallichan et à laquelle assistaient le maire M. Henri Bourque, les conseillères et les conseillers suivants :

1- **Étaient présents :**

M. Claude Bourque	M. Serge Marquis
M. Raymond St-Pierre	M. Réjean Breton
M. Luc Adam	Mme Francine Lehouiller

Formant quorum sous la présidence de monsieur Henri Bourque, maire, madame Johanne Shink, Dir. Gén./Sec.-très. est aussi présente.

2- **LECTURE + ACCEPTATION DE L'AVIS CONVOCATION**

1. Présences
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal du 1^{er} Mars 2016
4. Affaires en découlant
5. Parole aux citoyens
6. Correspondances
7. Dépenses
8. Résolutions diverses
9. Rapport des comités
10. Avis de motion
11. Prochaine séance du conseil
12. Affaires nouvelles
13. Période de questions
14. Levée de la séance.

R16-04-58 L'ordre du jour et l'avis de convocation sont acceptés sur une proposition de monsieur Serge Marquis, appuyé par monsieur Claude Bourque et résolu unanimement par les conseillers (ères).

3- **PROCÈS-VERBAUX**

1^{er} Mars 2016

R16-04-59 Il est proposé par madame Francine Lehouiller, appuyé par monsieur Luc Adam et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le procès-verbal de la séance ordinaire du **premier mars deux mille seize**, soit accepté tel que lu et rédigé.

AFFAIRES EN DÉCOULANT

Un suivi des différents points est fait.

5- **PAROLE AUX CITOYENS**

Monsieur Daniel Bélanger demande de rencontrer les personnes responsables de la voirie prochainement considérant que nous sommes sur la fin du contrat de nivelage.

6- **CORRESPONDANCES**

Le bordereau de correspondance est déposé au Livre des minutes et fait partie intégrante de la présente rubrique.

Le 5 Avril 2016

COMPTES À PAYER

Nom	Description	Montant
MRC d'Abitibi-Ouest	CVMR – 2e versement	6 830.75
Buro Concept	Fournitures de bureau	345.33
Quincaillerie Palmarolle Inc.	Fournitures d'entretien	241.82
Soc. Canadienne des postes	Média poste	29.00
Location Lauzon Inc.	Location d'équipements	40.97
Canadian Tire Inc.	Fournitures d'entretien	178.19
FQM	Frais de Dicom	11.37
Techni-Lab	Tests d'eau	178.21
Industrie Canada	Location de Radio	82.00
Henri Bourque	Fournitures d'entretien	34.48
Asp. Pompes La Sarre Inc.	Fournitures d'entretien	410.97
Les entreprises J.L.R. Inc.	Cueillette – Mars 2016	2 242.01
Clyvextco	Entretien des extincteurs et ajouts	1 163.20
Fabricville	Fournitures pour les pompiers	6.69
Coop Val-Nord	Fournitures d'entretien	18.86
Claude Gagnon	Guenilles pour le garage	18.00
Station du Coin Enr.	Essence – pompiers	286.20
Prévention des incendies	Remplissage de cylindres	66.00
Équipements Gélinas Inc.	Fournitures d'entretien	63.06
Sylvain Rivard	Mises aux normes – Assurances	296.25
Ministre des Finances	DAS – Mars 2016	1 675.28
Receveur général Canada	DAS – Mars 2016	693.78
Fiducie Desjardins	REER – Mars 2016	194.00
Rolande Shink	Entretien mensuel	90.00
9252-9783 Québec Inc.	Abrasif – Mars 2016 : 2 241.87	12 658.61
	Déneigement – 4e vers. : 10 416.74	
Garage Lacroix	Entretien véhicules – pompiers	995.02
	TOTAL	28 850.05\$

SALAIRES

Johanne Shink	4 850.00	Monique Coulombe	599.48
Réjean Breton	150.46	Rolande Shink	260.41
Claude Bourque	150.46	Henri Bourque	451.41
Serge Marquis	150.46	Raymond St-Pierre	150.46
Luc Adam	150.46	Francine Lehouiller	150.46
		TOTAL	7 064.06\$

COMPTES PAYÉS

C1600073	MRC d'Abitibi-Ouest	Coupons coup de pouce	45.00
C1600074	Mun. De Palmarolle	Entraide incendie	362.00
C1600075	Buro Concept	Fournitures de bureau	79.45
C1600076	Quinc. Palmarolle Inc.	Fournitures de bureau	361.57
C1600077	Soc. Can. Des postes	Média poste	79.44
C1600078	Johanne Shink (petite caisse)	Frais de poste	20.70
C1600079	Rolande Shink	Entretien mensuel	105.00
C1600080	Johanne Shink	Frais de poste	400.11
C1600081	Top lettrage Inc.	Panneau « Accès interdit » - Aqueduc	143.72
C1600082	Techni-Lab	Tests d'eau	393.21
C1600083	Socan	Droits d'auteurs	101.96
C1600084	Entreprises combinées	Problème téléphonique	183.96
C1600085	Club les Chevaliers Ibervilles Inc.	Subvention	1500.00
C1600086	Ent. Élect. Roland Richard Inc.	Rép. Bureau municipal	423.11
C1600087	Fiducie Desjardins	REER – Février 2016	155.20
C1600088	Ligue de Dards	Commandite	25.00
C1600089	Les Ent. J.L.R. Inc.	Cueillette – Février 2016	2 242.01
C1600090	Coop Val-Nord	Fournitures d'entretien	104.06
C1600091			
C1600092	Soc. Can. Des postes	Frais de poste	195.46
C1600093	FQM	Frais de formation	609.37
C1600094	Fabrique de Gallichan	Commandite – Bingo Jambon	25.00
L1600001	Visa Desjardins	Fournitures d'installation	32.14
		TOTAL	7 587.47\$

Le 5 Avril 2016

COMPTES PAYÉS – ACCÈS D

M1600030	Ministre des finances	DAS – Février 2016	1 313.19
M1600031	Receveur général	DAS – Février 2016	550.00
M1600032	Hydro-Québec	Éclairage public	277.54
M1600033	Caisse Desjardins	Frais bancaires	65.95
M1600034	Visa Desjardins	Congrès de la FQM	267.63
M1600035	Caisse Desjardins	Frais SPC	15.00
M1600036	Hydro-Québec	Garage, pompiers	267.81
M1600037	Hydro-Québec	Bureau municipal	482.35
M1600038	Hydro-Québec	Aqueduc	253.47
M1600039	Bell mobility	Cellulaire	32.88
		TOTAL	3 525.82\$
		GRAND TOTAL	11 113.29\$

7- DÉPENSES

R16-04-60 Il est proposé par monsieur Réjean Breton, appuyé par monsieur Raymond St-Pierre et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, les dépenses ci-dessus mentionnées sont autorisées et que la Dir. Gén. / Sec.-très. a fourni et signé un certificat qui indique que la municipalité dispose des crédits nécessaires.

Et j'ai signé à Gallichan

8- RÉSOLUTIONS DIVERSES

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

R16-04-61 Il est proposé par monsieur Réjean Breton, appuyé par monsieur Claude Bourque et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le conseil municipal autorise à faire les démarches nécessaires pour se conformer au règlement du ministère de l'environnement quant au plan d'action pour l'aménagement d'une station d'épuration des eaux usées.

Adopté.

R16-04-62

Recyclo-Nord

Il est proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par monsieur Raymond St-Pierre et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le conseil municipal autorise le versement du 25.\$ à titre de membre corporatif à Recyclo-Nord Inc.

Adopté.

R16-04-63

Balayage de la chaussée et des accotements

Il est proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par monsieur Raymond St-Pierre et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le conseil municipal refuse de procéder au balayage de la chaussée et des accotements en zone urbaine tel que demandé par le ministère des transports pour l'année 2016.

Adopté.

Le 5 Avril 2016

- R16-04-64 **Ville de Macamic – Réfection du pont**
- Considérant que la réfection du pont enjambant la rivière Lois est prévue en 2018;
- Considérant que la route 111, en est une de classe nationale;
- Considérant que la route nationale 111 est le principal lien routier est/ouest, de cette classe, qui relie le territoire de la MRC d'Abitibi-Ouest au reste du Québec;
- En conséquence, il est proposé par monsieur Réjean Breton, appuyé par madame Francine Lehouiller, monsieur Luc Adam s'abstient et résolu majoritairement par les conseillers (ères);
- QUE, le conseil municipal accepte de demander au ministère des Transports de s'assurer que les alternatives aux entraves à la circulation, lors des travaux de réfection du pont enjambant la rivière Lois sur la route 111, respectant les standards inhérents à une route de classe nationale.

Adopté.

- R16-04-65 **PARRM – Enveloppe discrétionnaire du député Gendron**
- Il est proposé par monsieur Raymond St-Pierre, appuyé par monsieur Claude Bourque et résolu unanimement par les conseillers (ères);
- QUE, le conseil municipal demande une aide financière au député François Gendron dans le cadre du programme d'amélioration du réseau routier municipal.

Adopté.

- R16-04-66 **Règlement #230 – Règlement décrétant l'imposition d'une taxe aux fins de financement du service 9-1-1**
- Le conseil décrète ce qui suit :

1- **Pour l'application du présent règlement, on entend par :**

1^{er} : « *Client* » : Une personne qui souscrit un service téléphonique dans un but autre que d'en effectuer de nouveau la fourniture à titre de fournisseur de services de télécommunication ;

2^e : « *Service téléphonique* » : Un service de télécommunication qui remplit les deux conditions suivantes :

- a) Il permet de composer le 9-1-1 pour joindre directement ou indirectement un centre d'urgence 9-1-1 offrant des services au Québec;
- b) Il est fourni, sur le territoire de la municipalité locale, par un fournisseur de services de télécommunications.

Le 5 Avril 2016

Lorsqu'un fournisseur de services de télécommunications réserve un de ses services téléphoniques pour sa propre utilisation, il est réputé, quant à ce service, un client visé au 1^{er} paragraphe du premier alinéa.

Pour l'application du sous-paragraphe b), le service de télécommunication est réputé fourni sur le territoire de la municipalité locale lorsque le numéro de téléphone attribué au client pour l'utilisation du service comporte un indicatif régional du Québec.

- 2- À compter du 1^{er} août 2016 est imposé sur la fourniture d'un service téléphonique une taxe dont le montant est, pour chaque service téléphonique, de 0.46\$ par mois par numéro de téléphone ou, dans le cas d'un service multiligne autre qu'un service Centrex, par ligne d'accès de départ.
- 3- Le client doit payer la taxe pour chaque mois au cours duquel il reçoit, à un moment quelconque, un service téléphonique.
- 4- Le présent règlement entre en vigueur à la date de la publication d'un avis à cet effet que le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire fait publier à la Gazette officielle du Québec.

Attendu que ce règlement annule et remplace le règlement #202;

Attendu qu'un avis de motion du présent règlement a été donné à la séance ordinaire du conseil le 5 avril 2016.

En conséquence, il est proposé par madame Francine Lehouiller, appuyé par monsieur Réjean Breton et résolu unaniment par les conseillers (ères).

Que, le présent règlement entrera en vigueur selon la loi.

Adopté.

Renée Bordeleau – Employée municipale

R16-04-67

Il est proposé par monsieur Raymond St-Pierre, appuyé par madame Francine Lehouiller et résolu unaniment par les conseillers (ères);

QUE, le conseil municipal accepte d'embaucher madame Renée Bordeleau à 15.\$ / heure plus 4 % de paie de vacances à raison de 40 heures par semaine pour la période de l'été comme employée municipale.

Adopté.

Nouveau bureau municipal

R16-04-68

Il est proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par monsieur Raymond St-Pierre et résolu unaniment par les conseillers (ères);

QUE, le conseil municipal autorise à faire les démarches nécessaires pour le branchement des différents services tel que le téléphone, le service internet, le système d'alarme, etc... pour le futur bureau municipal qui sera localisé au 168, chemin Gallichan.

Adopté.

Le 5 Avril 2016

R16-04-69

Transport public adapté

Il est proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par monsieur Raymond St-Pierre et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le conseil municipal autorise monsieur Henri Bourque, maire à signer l'entente relative à l'exploitation d'un service de transport adapté pour personnes handicapées avec la corporation du transport public adapté d'Abitibi-Ouest dans la Municipalité de Gallichan.

Adopté.

9- RAPPORT DES COMITÉS

Lots Intra-municipaux

Monsieur Serge Marquis nous mentionne qu'il n'y a toujours pas de projet en vue pour les lots Intra-municipaux.

Commission des Loisirs

Monsieur Raymond St-Pierre nous fait un compte-rendu des différentes activités réalisées par les loisirs qui se sont déroulées au cours du dernier mois.

Club nautique

Monsieur Réjean Breton nous informe qu'il n'y a aucun changement actuellement pour le Club nautique.

Corporation de Développement

Monsieur Luc Adam nous fait part qu'il n'y a aucune activité particulière au sein de la Corporation de Développement actuellement.

Aqueduc

Monsieur Claude Bourque informe les membres du conseil que les tests d'eau du dernier mois sont conformes et que tout va bien.

Bibliothèque

Madame Francine Lehouiller informe les membres du conseil qu'il n'y a pas de changement à la bibliothèque.

Autres dossiers

Monsieur Henri Bourque fait un compte-rendu des différents dossiers du dernier mois.

10- AVIS DE MOTION

Il est proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par monsieur Claude Bourque et résolu unanimement par les conseillers (ères) que lors d'une prochaine séance du conseil, un règlement sera adopté pour le règlement de location de salle.

11- PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL

La prochaine *séance ordinaire* du conseil municipal aura lieu le 3 mai 2016 à 19h00.

Une *séance de travail* du conseil municipal aura lieu le 19 avril 2016 à 19h00.

Le 5 Avril 2016

12- AFFAIRES NOUVELLES

Aucun point n'est ajouté.

13- PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

14- LEVÉE DE LA SÉANCE

R16-04-70

La séance est levée à 21h15 sur une proposition de monsieur Serge Marquis, appuyé par monsieur Réjean Breton et résolu unanimement par les conseillers (ères).

Maire

Dir. Gén./Sec.-très.